

L'Ecole de Yoga et de Méditation  
46, rue de Metz  
31000 Toulouse  
05 61 25 17 69

## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire Association L'Ecole de Yoga et de Méditation**

Le 3 mars 2019, les membres de l'association « L'Ecole de Yoga et de Méditation » se sont réunies à Toulouse en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Mme Biaz secondée par M Christiansen.  
Le compte rendu de la séance a été rédigé par Mme Stern.

L'ordre du jour était fixé comme suit :

- ◆ approbation de la gestion de l'année écoulée sur présentation d'un rapport d'activité et financier ;
- ◆ vote d'un rapport d'orientation ;
- ◆ vote de la convention de collaboration et distribution des charges entre l'association et M. Christiansen, locataire principal des locaux de l'association ;
- ◆ vote d'une proposition d'augmentation des prix des activités de l'association ;
- ◆ élection des membres du conseil d'administration ;
- ◆ divers (dons aux associations humanitaires, voyages formation continue, nouveau dépliant, établissement d'une sorte d'abonnement à l'année, prime Macron) ;

Il a été fait lecture des rapports.

**Le rapport d'activité et financier** présente un résultat financier satisfaisant, en soulignant qu'une partie de ce résultat est dû au fait que l'association a eu moins de charges salariales et sociales en 2018, à cause de l'accident de travail de Lisbet Gelting.

La baisse des inscriptions aux cours à Toulouse se poursuit depuis 4 ans. Par contre, les retraites en Ariège, et surtout les retraites de 5 jours, attirent toujours plus de monde, sans pouvoir en accueillir davantage compte tenu des capacités d'accueil limitées.

**Le rapport d'orientation** a indiqué que le projet d'utiliser les économies de l'association pour mettre en œuvre un projet immobilier était toujours d'actualité. L'association continuera à louer le centre de La Luna occasionnellement pour la formation de prof et pour les retraites, jusqu'à ce que le projet d'acquisition immobilière aboutisse.

Lisbet, Erling, Sylvie et Catherine ont exposé leur point de vue quant à la propriété proche de Lac Montbel, qui se présente comme une bonne maison convenable à l'accueil de retraites de yoga, même si c'est clair que ce lieu n'est pas aussi retiré du monde moderne que La Luna. Il y a des pros et des contres.

Ont été discutés les moyens d'information de l'association pour attirer plus de monde aux cours à Toulouse, sans arriver à une conclusion définitive. Cette fois nous avons surtout discuté l'utilité de proposer un niveau de plus entre cours de base et intermédiaire. On a également discuté l'utilité d'un

abonnement à l'année.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Approbation de la gestion de l'année écoulée :  
L'assemblée générale a adopté le rapport d'activité et financier à l'unanimité.
- Rapport d'orientation :  
L'assemblée générale a adopté le rapport d'orientation à l'unanimité.
- Convention de collaboration et distribution des charges entre l'association et M. Christiansen :  
L'assemblée générale a approuvé la convention à l'unanimité. Pour le futur, cette convention sera traitée par le conseil d'administration (ce qui était la conclusions de l'année dernière aussi !)
- Augmentation des prix des activités de l'association ;  
Après présentation d'un graphique montrant l'évolution des prix à la consommation avec celle des prix des cours, l'assemblée générale a approuvé l'augmentation des prix de 3,6% à partir de septembre 2019.
- Élection des membres du conseil d'administration :  
L'assemblée a réélu comme membres du conseil d'administration : Mme Mary VALAT, Mme Monique SOUQUIERES, M. Romain MILHAU, Mme Sylvie RASTOUL, Mme Catherine STERN et Mme Myriam BIAZ.

Le bureau s'est constitué comme suit :

présidente : Catherine Stern  
vice-présidente : Myriam Biaz  
trésorier : Romain Milhau  
vice-trésorière : Sylvie Rastoul  
secrétaire : Mary Valat  
vice-secrétaire : Monique Souquières

- Divers :  
L'assemblée générale a approuvée les dons aux associations humanitaires comme l'année dernière, ainsi que les ordinaires frais de voyage reliés à la formation continue en Suède des deux profs. L'assemblée a également approuvé l'attribution d'une prime Macron de 1000€ aux deux profs.  
Le dépliant de présentation de l'école est presque épuisé, et il faudra en faire un nouveau. La même chose est vraie pour les retraites et le nettoyage de l'intestin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par la présidente.

A Toulouse, le 10 mars 2019,

La présidente (sortante), Myriam BIAZ

A blue ink signature of Myriam Biaz, featuring a stylized 'B' and 'iaz'.

La secrétaire (sortante), Catherine Stern

A blue ink signature of Catherine Stern, consisting of a large, flowing 'C' followed by 'Stern'.